

DEPARTEMENT DE L'YONNE

Communauté de Communes du Jovinien

EXTRAIT

DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Conseil Communautaire

Séance du 30 mars 2009



CONVOICATIONS ADRESSEES A CHAQUE CONSEILLER LE 23 MARS 2009
COMPTE RENDU DE SEANCE AFFICHE A LA PORTE DE LA MAIRIE DE JOIGNY LE 14
AVRIL 2009
NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN EXERCICE : 26

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le trente mars deux mille neuf à dix neuf heures dans les salons de l'Hôtel de Ville de Joigny sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET, Président.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Monsieur Ronan LAURENS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Maâmar TALBI, Madame Pascale DAVID-SAUZEA, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD (Arrivée à 19h25), Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

ETAIENT EXCUSES :

Madame Françoise RAISON, représentée par Madame Raymonde ALLOUIS,
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, représenté par Monsieur Alain GREMET,
Monsieur Bernard MORAINÉ, représenté par Monsieur Mohamed BELKAID,
Madame Manuelle MOINE, représentée par M Claude JOSSELIN,
Madame Gaëlle LASSUCE, représentée par Madame Paule-Hélène BORDERIEUX.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-François RAVSELJ.

OBJET : Affectation du résultat de l'exercice 2008. (N°18)

N°18/2009

OBJET : Affectation du résultat de l'exercice 2008.

VU les résultats et soldes de l'exercice 2008,

CONSIDERANT les « restes à réaliser » tant en dépenses qu'en recettes d'investissement, s'établissant comme suit :

Résultat de fonctionnement 2008	162 592,61
Solde de la section d'investissement	- 131 409,95
Restes à réaliser	
• en recettes	242 408,61
• en dépenses	133 900,67
• différence	108 507,94
Résultat net de la section d'investissement	- 22 902,01
Résultat définitif	139 690,60

Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
Par 23 voix pour et 1 abstention.



ARRETE comme suit, l'affectation des résultats de l'exercice 2008 :

- à la couverture du déficit de la section d'investissement pour la somme de 22 901,01 €,
- le disponible, soit 139 690,60 €, en report de nouveau.

Pour copie conforme,
Le Président,

